**Réunion ordinaire du conseil d’administration**

**Mardi 16 octobre 2018 de 19h00 à 21h00**

**Vidéo-conférence, Zoom**

**Étaient présents** : Josée Crête, présidente Marie-Ève Devost, administratrice

Marc Deschamps, vice-président Stéfany Breton, administratrice

Guillaume Hétu, trésorerier Élie Romanesky, administrateur

Andréanne Allard, secrétaire Maxime Salois, administrateur

Stéfany Breton, administratrice

**Observatrices** : Gabrielle Ayotte, directrice générale

Daphné Bisson, coordonnatrice

1. **Ouverture de la réunion**

**RÉSOLUTION SP01-18-01**

Il est proposé par Élie Romanesky et appuyé de Marc Deschamps d’ouvrir la réunion à 19h05 le mardi 16 octobre 2018.

**- adopté à l'unanimité -**

1. **Lecture et adoption de l’ordre du jour**

**RÉSOLUTION SP01-18-02**

Il est proposé par Maxime Salois et appuyé par Stéfany Breton d’adopter l’ordre du jour en ajoutant le point « mandataire » à 5.3, « Josée Laforest » à 10.3 et « Contrat Gabrielle Ayotte» à 10.4.

**- adopté à l'unanimité -**

1. **Assemblée générale annuelle**

**3.1 Déroulement de l’Assemblée**

On s’assure que tous connaissent bien leur rôle au cours de l’Assemblée : Élie Romanesky agira à titre de président d’élection et Marie-Eve Devost, à titre de secrétaire d’élection. Il sera proposé aux participants de lire le rapport annuel par eux-mêmes.

Prix Enseignant de l’année et prix bénévole de l’année : les Prix seront présentés au cours de l’AGA après le point « Festival ». Quatre prix seront remis cette année. Guillaume Hétu fera la présentation, Daphné Bisson et Michelle Ferland ont préparé les certificats et les communiqués de presse et Marie-Eve Devost s’occupera de prendre des photos.

**3.2 Participants**

Josée Crête mentionne que le nombre de participants est moins élevé qu’à l’habitude. Daphné Bisson mentionne qu’il manque encore certains formulaires de délégations et que nous avons fait une prolongation des inscriptions pour l’AGA.

Le CA se questionne sur les raisons de ce faible taux de participation, est-ce en raison du lieu ou de nos communications face à cet événement. Le conseil d’administration se penchera sur les diverses options possibles afin de peut-être repenser l’événement pour l’an prochain.

**3.3 Adoption du rapport d’activités 2017-2018**

**RÉSOLUTION SP01-18-03**

Il est proposé par Maxime Salois et appuyé de Guillaume Hétu d’adopter le rapport d’activités 2017-2018.

**- adopté à l'unanimité -**

1. **États financiers 2017-2018**

**RÉSOLUTION SP01-18-04**

Il est proposé par Guillaume Hétu et appuyé de Maxime Salois d’adopter le rapport d’examen des états financiers de la FHOSQ pour l’année 2017-2018.

**- adopté à l'unanimité -**

1. **États des résultats au 30 septembre**

**5.1.** **État des revenus et dépenses au 30 septembre 2018**

**RÉSOLUTION SP01-18-05**

Il est proposé par Guillaume Hétu et appuyé de Marc Deschamps d’adopter l’état des revenus et dépenses au 30 septembre 2018.

**- adopté à l'unanimité -**

**5.2 Chèque au 30 septembre**

**RÉSOLUTION SP01-18-06**

Il est proposé par Guillaume Hétu et appuyé de Élie Romanesky d’adopter la présentation des chèques au 30 septembre 2018.

**- adopté à l'unanimité –**

* 1. **Mandataire au compte**

**RÉSOLUTION SP01-18-07**

Marc Deschamps et Stéfany Breton mandate Gabrielle Ayotte comme mandataire principale au compte et pour la présentation des prochaines demandes d’aide de soutien au fonctionnement ou demandes d’aide au projet auprès des gouvernements de différents paliers ainsi que des organismes privés.

**- adopté à l'unanimité –**

1. **Comité de mises en candidatures**

Le comité a reçu les candidatures suivantes (par ordre alphabétique) en date du 30 septembre :

1. Andréanne Allard
2. Marc Deschamps
3. Maxime Salois

Le comité juge toutes ces candidatures comme recevables et présentera les candidats en vue des élections aux postes d’administrateurs lors de l’AGA du 20 octobre 2018.

Suite au départ de Gabrielle Ayotte au sein du conseil d’administration, quatre postes d’administrateurs (mandat de deux ans) sont à combler. Un poste reste donc vacant, le CA mandate le comité de mises candidature afin de combler le poste vacant suite à l’AGA.

**RÉSOLUTION SP01-17-08**

Il est proposé par Élie Romanesky et appuyé de Guillaume Hétu d’adopter les recommandations du comité de mises en candidatures.

**- adopté à l'unanimité -**

1. **Manifeste sur l’éducation musicale**

Josée Crête invite les membres du CA à lire le manifeste. Madame Crête aimerait que le FHOSQ partage cette information et incite ses membres à le signer. Elle mentionne que la Fédération se doit d’être porteuse de ce message au niveau politique, le manifeste touche à la mission même de la fédération et se porte par son message à la défense de la majorité de nos membres, soient les professeurs et les musiciens amateurs.

Le Manifeste sera envoyé via notre Infolettre et mis sur le site web.

1. **Activité sociale QBA**

Daphné Bisson explique que le souper du samedi soir sera conjoint avec l’équipe du QBA. Josée Crête mentionne qu’il s‘agit d’une belle opportunité afin de mieux faire connaissance avec nos homologues anglophone.

1. **Horaire de vendredi et samedi**

Daphnée Bisson explique le déroulement de la fin de semaine

1. **Divers**

**10.1 Rencontres/ Soirée 60e Twigg (Geoffroy et Fameq)**

Geoffroy a profité de la soirée du 60e anniversaire de Twigg afin de discuter de la FAMEQ avec Josée Crête. Il informe Josée que Maria Seminara donnera la formation que Twigg nous avait suggéré de donner. Maria Seminara confirme à Josée que ce qu’elle a entendu est que nous ne l’avions pas proposé dans les temps. Daphné Bisson nous confirme que ce n’est pas le cas.

**10.2 90e Festival – Dany Lamothe**

Dany Lamothe a téléphoné à Josée Crête afin de lui présenter une idée de projet pour le 90e du Festival des harmonies. Twigg musique a approché le compositeur et chef d’orchestre Johan de Meij pour que ce dernier donne des ateliers masterclass pendant le Festival. Les harmonies et orchestres pourraient s’inscrirent afin d’y jouer une de ses œuvres en sa présence. Il y aurait la possibilité d’avoir le local de musique de la faculté de musique de l’université qui a récemment été rénové pour les masterclass. Twigg nous commanditerait sa présence, l’ajout de coûts pour le Festival serait donc minime.

Josée Crête mentionne qu’il faut aller chercher les harmonies qui ne viennent plus au festival pour le 90e anniversaire. Possibilité de développer des activités sociales avec Johan de Meij, événement VIP.

Stéfany Breton amène le point qu’il serait important que l’on dissocie la classe de maître avec Johan de Meij, des classes de maîtres offertes durant le festival. Il est suggéré pour les communications de l’événement d’utiliser un nom tel qu’Édition spéciale ou édition limitée 90e.

Daphné Bisson mentionne qu’il ne faudrait pas restreindre l’événement aux harmonies seniors, car ces derniers sont moins présents au Festival, possibilités d’ouvrir l’événement aux élèves de secondaire 4 et 5 aussi.

Johan de Meij vient tout juste de sortir sa 2e suite pour orchestre, il y aurait donc possibilités que cette suite soit interprétée en 1ere américaine lors du concert prestige.

Josée Crête annoncera cet événement à l’AGA si la confirmation de Dany Lamothe se fait avant celle-ci.

**10.3 Josée Laforest**

Daphné discutera avant son départ du projet des capsules vidéo avec Gabrielle Ayotte, afin de statuer sur le développement futur du projet.

**10.4 Contrat Gabrielle Ayotte**

**RÉSOLUTION SP01-18-09**

Sous la recommandation du comité d’embauche composé de Josée Crête et d’Andréanne Allard, il est proposé par Stéfany Breton et appuyé par Guillaume Hétu d’entériner l’embauche de Gabrielle Ayotte à titre de directrice générale avec les conditions négociées lors de la signature du contrat.

**- adopté à l'unanimité -**

La CA recommande une évaluation dans 6 mois et mandate Josée Crête, notre présidente, à faire un addanda à la signature du contrat.

**10.4.1 Mentorat**

**RÉSOLUTION SP01-18-10**

Josée Crête demande au CA la possibilité d’avoir une banque d’heure maximale s’échelonnant d’aujourd’hui jusqu’au festival 2019 pour l’embauche à contrat de Madame Chantal Isabelle à titre de consultante afin d’aider Gabrielle Ayotte dans ses nouvelles fonctions.

Voir Annexe 1.

**- adopté à l'unanimité -**

1. **Fermeture**

**RÉSOLUTION SP01-18-11**

Il est proposé par Maxime Salois et appuyé de Andréanne Allard de clore la réunion le 21h23.

**- adopté à l'unanimité -**

**Annexe 1**

Voici les conditions préalablement déterminées qui sont :

·       55$/hre (ce tarif représente le salaire horaire accordé à Mme Isabelle au moment de la restructuration, soit 37,90/hre + 12,10 charges sociales en plus d’un 5$ frais dépenses diverses);

·       Mentorat principalement à distance (téléphone, courriel, message texte) pour permettre de conserver une flexibilité et une disponibilité à l’emploi pour Mme Isabelle;

·       Accompagnement en personne au bureau si nécessaire aux heures et journées convenues par Mme Isabelle selon ses disponibilités;

Une première tranche de 5 000$ est accordée par le c.a. et représente 91 heures de mentorat.  Une deuxième tranche pourra être accordée selon les besoins de Gabrielle Ayotte en fonction de la complexité de la tâche et des dossiers qui doivent être menés.

Il est proposé par Maxime Salois et appuyé par Élie Romanesky d’embaucher à contrat Madame Chantal Isabelle selon les conditions déterminées ci-haut.